

Canadian Postmasters
and
Assistants Association



L'Association canadienne
des maîtres
de poste et adjoints

MANITOBA BRANCH - SECTION DU MANITOBA

98TH ANNUAL CONVENTION CALL

**Held by
Teleconference**

Thursday, May 13, 2021

7:30 pm

NOTICE OF CHANGE TO BRANCH CONVENTION

To: All Members of the MANITOBA Branch

MANITOBA BRANCH CONVENTION

By Teleconference

New date: May 13, 2021

New time: 7:30PM

Please be advised that there has been a change to the details for the Branch Convention. There will be a Branch Convention this year, but due to COVID-19 restrictions, the Branch Convention will not be held in person.

The Branch Convention, which was scheduled for April 30th, May 1st and 2nd will now be held by TELECONFERENCE. We will be approving the minutes from the last convention, the 2020 auditors report and the 2022 budget. This will be very different from attending in person and we are trying to make sure the required business is taken care of. The call should last about an hour and a half.

We ask that all members RSVP if they are going to attend the Branch Convention. Please RSVP with the enclosed registration form.

All registrations must be received by April 26th, 2021.

Please make sure that you complete your registration form in full. Every member who registers will be sent by mail a registration package including all documents needed for the meeting.

Once you have RSVP'd, you will be sent the meeting documents and the instructions on how to log into the teleconference. All meeting documents should be read through in its entirety before the call takes place.

We will be doing a draw for 3- \$100.00 Visa Gift Cards at the end of the call for all that are in attendance on the call. We will also be doing the sudoku draws, 1- \$100.00 Visa Gift Card for the person who submits their puzzle AND is present on the call, and 1-\$50.00 Visa Gift Card for just sending in your puzzle. GOOD LUCK!!!

All members are welcome on the call. We will be opening the call for questions and comments once the business is taken care of. We are deeply sorry that we cannot see you in person again this year as we had a wonderful weekend planned for everyone. A convention report newsletter will be sent out later relaying the details of this call. We would love to have you join us! If you have any questions, feel free to contact me at 204-866-4822 or by email at jjohnsoncpaa@gmail.com

Janet Johnson
President CPAA Manitoba

CONVENTION AGENDA

CPAA-ACMPA MANITOBA Branch

98TH ANNUAL CONVENTION

Held by Teleconference

THURSDAY, MAY 13, 2021 7:30 PM

- Call to Order
- Roll Call
- Approval of 2020 Convention Minutes
- Approval of 2020 Auditor's Report
- Approval of 2022 Budget
- Report from National Office – Daniel Maheux (National Vice President)
- Question & Answer Period
- Attendance Draws
 - 3x \$100 Visa gift cards
- Sudoku Contest Draws
 - 1x \$100 Visa gift card (contest entries of members that have registered for the Conference call and are in attendance)
 - 1x \$50 Visa gift card (all contest entries)

SECRETARY TREASURER UPDATE:

FINANCES:

Just a quick update on the financial status of your branch. Our books are currently being audited by Welch LLP in Ottawa. A full financial report will be available to you at our Convention Conference Call.

As COVID-19 restricted our convention 2020, all meetings in person, and all travel, our dollars are a way off budget as spending was hugely decreased. Your Branch Board has already decided to purchase a GIC in the amount of \$52,000.00 (transferred from our savings account) to add to our Investment Portfolio.

Creating a budget in these extreme times is very challenging. We fully realize that a budget is a guessing estimate of what comes in and what goes out, but somewhere there needs to be a balance, and we will endeavour to do our best. A copy of the next budget will also be available for the Conference Call.

CONVENTION 2021:

As I write this today, I had the undaunting task of calling our hotel venue to officially cancel our event for this year. It was a sad conversation for both the Sales Manager and myself.

We are looking forward to many of you joining us in our 2021 Convention Teleconference Call. We are planning prizes and surprises.

Respectfully Submitted
Hope Toporowski

VERY IMPORTANT: TAKE NOTE

IS YOUR MAILING ADDRESS COMPLETE & CORRECT?

We are asking that you please check your address label on your newsletter envelope. Is it complete? Is it correct?

If your address is too long – it will not show up on our labels so you may have to shorten part of it. Use the address label as an example.

We need to update our database as TOO MANY NEWSLETTERS ARE BEING RETURNED TO US FOR IMPROPER ADDRESSING.

If you know a co-worker who is not receiving our newsletter, advise them to contact us as their address is probably incorrect on the Canada Post site which is where most of our addresses are generated from.

If your address needs to be updated please contact Sec Treasurer Hope Toporowski via email at hopecpaa@mymts.net

On RPS at the Post Office

Go to - WEB

- SAP PORTAL (sign in)
- EMPLOYEE SELF SERVE
- PERSONAL INFORMATION
- ADDRESS

the screen will show : Permanent Address
Phone numbers
Mailing Address

Scroll down to: Address To be Modified

Select ___ Permanent Address ___ Mailing Address

Click on Permanent Address: and Edit

Street Name.....(enter mailing address)

Address Line 2(may be left blank)

City, Province, Country, Postal Code

You may correct phone numbers here, if necessary

Scroll down to * Valid from Today

Scroll down to Review and Save

Confirm

Then go back to the Mailing Address and do the same.

Confirm that both addresses are the same. Employees/Members who actually receive their mail via CPC Civic Addressing are the only ones who should show a physical address and please keep it a minimum of 28 characters.

JUST FOR YOU

I regret to inform you that our Just For You training course scheduled for October 2021 has been cancelled due to the pandemic. I know this is a huge disappointment, however, the good news is that we have decided that we will run the course twice in 2022 and in 2024. This way you will not miss out on any chances to attend this fantastic opportunity. Watch for more details from our National Office!

DEMANDS

We have all received our new Collective Agreement which will end Dec.31, 2023. Now that you have it and see that there are changes from our last one, it is time to start thinking of what you would like to see as a change for the next one. I hear comments all the time that we don't have this or we don't have that or other unions get this. Well it is now your turn as a member to get your voice heard, it is called a demand.

For your convenience we have included a demand form with this newsletter. You can also go to our Manitoba Branch CPAA web site, there is a link to our forms. Click on the demands form and print off a copy. Then write out your demand and mail it to me, it is that simple. Start now so we can get a head start on the planning stages for the next round of negotiations.

Raymond Bonk, Box 1258, Killarney, Manitoba R0K 1G0

EXCITING NEWS FOR TERM MEMBERS

I am happy to report that at the last National Board meeting in March, it was voted and passed that Term Members are now able to vote at their Branch Conventions! This is a demand that has been coming from the membership for many years and has finally been able to be implemented into our By-Laws. As any motions that are passed at the National Board it will still have to be ratified at the Quadrennial Convention in 2023, but in the interim it has been approved and implemented!

WORK OPTIONS

We just became aware that taking work options for you can affect your vacation entitlements, especially when other leave such as STDP is taken at the same time. Your vacation entitlements are based on a percentage of your total pay and compensation from the previous year, so keep track and be very careful of your leave. Work options still does not affect your pension though.

(COPIED FROM "THE MARITIME NEWS" WITH THE BRANCH'S PERMISSION)

SUPPLEMENTAL ALLOWANCE FOR GROUP POSTMASTERS

The following points have been shared with us concerning issues with applications for this allowance.

If your application isn't received in time it is not paid out, so please submit on time.

Make sure you check all the info you submit because no corrections will be accepted later. Example: if you are already paid for your phone do not check it off on the form.

Send your application with a tracking number because some have gone missing and that results in no payment.

The allowance is paid for either/or insurance or phone costs, so check off appropriate info.

(COPIED FROM "THE MARITIME NEWS" WITH THE BRANCH'S PERMISSION)

RECIPE: DILL PICKLE DIP

Ingredients:

¼ cup pickle juice
1 brick of cream cheese, softened
1 cup sour cream
2 cloves of garlic, minced
4 large dill pickles, chopped
Some fresh dill, optional

Instructions:

Mix cream cheese until soft, stir in sour cream, add in pickle juice a little at a time to reach desired consistency. Remember the dip will be thicker once refrigerated. Stir in chopped pickles, minced garlic and fresh dill. Refrigerate 30 minutes before servings. Serve with chips or fresh vegetables.

What's the difference between Acting Pay & Replacement Pay

Before I go any further, I think its important to review the following terms. As found in 2.01(h) of our Collective Agreement the term "employees" means the following:

- (i) "employee" means a person appointment to the bargaining unit on an indeterminate basis
(my translation- someone who has a position # and scheduled weekly hours)
- (ii) "term employee" means a person appointed to the bargaining unit from outside the Corporation for a specific purpose and period

Article 40- Acting Pay/Replacement Pay

40.01 For the purposes of Article 40, acting pay shall only be payable when an employee is acting in a Postmaster or Senior Assistant position, and it shall be paid in accordance with Clauses 11.08 and 35.06

As per **40.05** – When an employee temporarily substitutes in or performs the duties of a Senior Assistant or Postmaster for at least 1 full 8-hour shift, the employee shall be paid **acting** pay from the 1st full 8-hour shift.

As per **40.08**- If an employee **replaces** an employee who is in a higher classification but does not qualify for acting pay under this Article, then that employee shall be paid in accordance with the scale applicable to the higher classification. The employee shall not be paid at an increment that is lower than her current rate.

If you are a Senior Assistant however, there are more details listed in Article 40 regarding performing different duties and the time frames required.



Useful Contact info

CPAA National Office
1-613-745-2095
www.cpa-aacmpa.com

Canada Life
1-800-957-9777
www.canadalife.com

Canada Post Pension
1-877-480-9220
www.cpcpension.com

Access HR
1-877-807-9090
accesshr@canadapost.ca

EFAP
(Employee and Family Assistance Program)
1-866-565-4903
www.homeweb.ca

ESS (Employee Self Serve)
www.canadapost.ca
Click on "I'm an employee" and sign in

A reminder that your dues shall be payable on the 1st day of the calendar year.
If you have not already done so, please remit your dues to Hope Toporowski.

If you have submitted payment and have not received a receipt please contact me.

Associate Member Dues \$10.00 (Retired CPAA members)

Name: _____

Mailing Address _____

Please CLIP and SEND to:
Sec. Treas. Hope Toporowski
Box 66
Fork River, MB R0L 0V0

PLEASE REMEMBER DO NOT USE CANADA POST ENVELOPES

PLEASE REMIT PAYMENT BEFORE CONVENTION!

Listing of CPAA Manitoba Branch Officers



Janet Johnson
President
Manitoba Branch

P.O. Box 307
Anola, Manitoba
R0E 0A0

CPAA Phone/Fax:
204-866-4822

Email:
jjohnsoncpaa@mymts.net



Raymond Bonk
Vice-President
Manitoba Branch

P.O. Box 1258
Killarney, Manitoba
R0K 1G0

Office:
204-523-4920

Home:
204-523-8407

Fax:
204-523-8407

Email:
rbonk.cpaa@hotmail.com



Hope Toporowski
Secretary-Treasurer
Manitoba Branch

P.O. Box 66
Fork River, Manitoba
R0L 0V0

Office:
204-657-2453

Home:
204-656-4815

Fax:
204-656-4283

Email:
hopecpaa@mymts.net



Kim Houston
Director
Manitoba Branch

P.O. Box 135
Oak Lake, Manitoba
R0M 1P0

Office:
204-855-2851

Home:
204-730-0233

Email:
kimbcpaa@gmail.com



Christine Ott
Director
Manitoba Branch

P.O. Box 235
Binscarth, Manitoba
R0J 0G0

Office:
204-532-2478

Home:
204-532-2119

Fax:
204-532-2119

Email:
christine.cpaa@gmail.com



Liste des agents ACMPA – Section du Manitoba



Janet Johnson
Présidente
Section du Manitoba

B.P. 307
Anola, Manitoba
R0E 0A0

Tél./Fax ACMPA :
204-866-4822

Courriel :
jjohnsoncpaa@gmail.com



Raymond Bonk
Vice-Président
Section du Manitoba

B.P. 1258
Killarney, Manitoba
R0K 1G0

Bureau :
204-523-4920

Résidence :
204-523-8407

Fax :
204-523-8407

Courriel :
rbonk.cpaa@hotmail.com



Hope Toporowski
Secrétaire-trésorière
Section du Manitoba

B.P. 66
Fork River, Manitoba
R0L 0V0

Bureau :
204-657-2453

Résidence :
204-656-4815

Fax :
204-656-4283

Courriel :
hopecpaa@mymts.net



Kim Houston
Directrice
Section du Manitoba

B.P. 135
Oak Lake, Manitoba
R0M 1P0

Bureau :
204-855-2851

Résidence :
204-730-0233

Courriel :
kimbcpaa@gmail.com



Christine Ott
Directrice
Section du Manitoba

B.P. 235
Binscarth, Manitoba
R0J 0G0

Bureau :
204-532-2478

Résidence :
204-532-2119

Fax :
204-532-2119

Courriel :
christine.cpaa@gmail.com



Quelle est la différence entre la rémunération d'intérim et la rémunération de remplacement ?

Avant d'aller plus loin, je pense qu'il est important de revoir les termes suivants. Comme le stipule le paragraphe 2.01(h) de notre convention collective, le terme "employés" désigne les personnes suivantes :

- (i) " Employé " désigne une personne nommée à l'unité de négociation pour une durée indéterminée (**ma traduction : une personne qui a un numéro de poste et des heures de travail hebdomadaires prévues**).
- (ii) (" Employé nommé pour une période déterminée " désigne une personne nommée à l'unité de négociation de l'extérieur de la Société pour un but et une période spécifiques.

Article 40- Rémunération d'intérim/de remplacement

40.01 Aux fins de l'article 40, la rémunération d'intérim n'est payable que lorsqu'un employé occupe par intérim un poste de maître de poste ou d'adjoint principal et elle est versée conformément aux clauses 11.08 et 35.06.

Conformément à l'article **40.05** – Lorsqu'un employé remplace temporairement un assistant principal ou un maître de poste ou remplit ses fonctions pendant au moins un poste complet de huit heures, il reçoit une rémunération intérimaire à partir du premier poste complet de huit heures.

Conformément à l'article **40.08** - Si un employé remplace un employé qui fait partie d'une classification supérieure mais qui n'a pas droit à une rémunération d'intérim en vertu du présent article, cet employé est rémunéré selon l'échelle applicable à la classification supérieure. L'employée n'est pas rémunéré à un taux d'augmentation inférieur à son taux actuel.

Toutefois, si vous êtes un assistant principal, l'article 40 contient plus de détails concernant l'exécution des différentes tâches et les délais requis.



En 2020, nous, section du Manitoba de l'ACMPA, avons fait un don de 500 \$ à la Fondation de l'Hôpital pour enfants du Manitoba. Habituellement, ces dons annuels que nous faisons proviennent du produit de notre vente aux enchères silencieuse vente de billets à notre convention. Comme nous n'avions pas de convention en personne en 2020 nous avons encore estimé que nous devrions continuer à faire nos dons annuels à cette merveilleuse cause.

Coordonnées utiles

Office national ACMPA
1-613-745-2095
www.cpaac-acmpa.com

Canada Vie
(anciennement Great West Life)
1-800-957-9777
www.canadalife.com

Pension de Postes Canada
1-877-480-9220
www.cpcpension.com

Accès aux RH
1-877-807-9090
accessshr@canadapost.ca

PAEF
(Programme d'aide aux employés et aux familles)
1-866-565-4903
www.homeweb.ca

ESS (Auto-servir les employés)
www.canadapost.ca

Cliquez sur "je suis un employé" et connectez-vous

Nous vous rappelons que vos cotisations sont payables le 1er jour de l'année civile. Si vous ne l'avez pas encore fait, veuillez remettre vos cotisations à Hope Toporowski.

Si vous avez envoyé votre paiement et n'avez pas reçu de reçu, veuillez me contacter.

Cotisations des membres associés 10,00 \$ (membres retraités de l'ACMPA)

Nom : _____

Adresse postale : _____

Veillez ATTACHER et ENVOYER à :
Sec. Trés. Hope Toporowski
Boîte 66
Fork River, MB R0L 0V0

VEUILLEZ VERSER LE PAIEMENT AVANT LE CONGRÈS !

Veillez ne pas utiliser les enveloppes de Postes Canada.

JUST FOR YOU

J'ai le regret de vous informer que notre formation Just For You prévue pour octobre 2021 a été annulée en raison de la pandémie. Je sais que c'est une grande déception, mais la bonne nouvelle est que nous avons décidé d'organiser le cours deux fois en 2022 et en 2024. Ainsi, vous ne manquerez aucune chance de participer à cette fantastique opportunité. Surveillez les détails de notre bureau national !

DEMANDES

Nous avons tous reçu notre nouvelle convention collective qui prendra fin le 31 décembre 2023. Maintenant que vous l'avez en main et que vous voyez qu'il y a des changements par rapport à la dernière convention, il est temps de commencer à réfléchir à ce que vous aimeriez voir comme changement pour la prochaine convention. J'entends toujours des commentaires selon lesquels nous n'avons pas ceci ou cela ou que d'autres syndicats ont ceci ou cela. Eh bien, c'est maintenant à votre tour, en tant qu'adhérents, de faire entendre votre voix ; cela s'appelle une revendication.

Pour votre commodité, nous avons inclus un formulaire de demande avec ce bulletin. Vous pouvez également vous rendre sur le site Web de l'ACMPA de la section du Manitoba, où se trouve un lien vers nos formulaires. Cliquez sur le formulaire de demande et imprimez-en une copie. Rédigez ensuite votre demande et postez-la-moi ; c'est aussi simple que cela. Commencez dès maintenant afin que nous puissions prendre de l'avance sur les étapes de planification de la prochaine ronde de négociations.

Raymond Bonk, Boîte 1258, Killarney, Manitoba R0K 1G0

BONNE NOUVELLE POUR LES ADHÉRENTS DE TERME

J'ai le plaisir de vous annoncer que lors de la dernière réunion du conseil national d'administration en mars, il a été voté et adopté que les adhérents nommés pour une période déterminée peuvent désormais voter aux congrès de leur section ! Il s'agit d'une demande formulée par les adhérents depuis de nombreuses années et qui a finalement pu être mise en œuvre dans nos statuts. Comme toutes les motions adoptées par le conseil national, cette mesure devra être ratifiée au congrès quadriennal de 2023, mais entre-temps, elle a été approuvée et mise en œuvre !

OPTIONS DE TRAVAIL

Nous venons d'apprendre que prendre des options de travail pouvait affecter vos droits aux vacances, en particulier lorsque d'autres types de congés comme les PAICD sont pris en même temps. Vos droits de vacances sont fondés sur un pourcentage de votre salaire total et une rémunération de l'année précédente, alors faites le suivi de vos congés et portez-y attention. Toutefois, les options de travail n'affectent toujours pas vos droits.

(COPIE DES « NOUVELLES DES MARITIMES » AVEC LA PERMISSION DE LA DIRECTION)

INDEMNITÉ SUPPLÉMENTAIRE POUR LES MAÎTRES DE POSTE DES GROUPES

Les points suivants ont été partagés avec nous au sujet des problèmes liés à la demande de cette indemnité.

Si votre demande n'est pas reçue à temps, elle ne sera pas payée, alors pensez bien à l'envoyer à temps.

Veuillez à vérifier tous les renseignements que vous envoyez, car aucune correction ne sera acceptée ultérieurement. Exemple : si vous êtes déjà payé pour votre téléphone, ne le cochez pas sur le formulaire.

Envoyez votre demande avec un numéro de suivi, car certaines d'entre elles ont été perdues et ont entraîné un non-paiement.

L'indemnité est payée pour les frais d'assurance ou les frais de téléphone, ou les deux, alors cochez bien l'information appropriée.

(COPIE DES « NOUVELLES DES MARITIMES » AVEC LA PERMISSION DE LA DIRECTION)

TREMPETTE AUX CORNICHONS À L'ANETH

Ingrédients:

¼ tasse de jus de cornichon
1 brique de fromage à la crème, ramolli
1 tasse de crème sure
2 gousses d'ail émincées
4 gros cornichons à l'aneth, hachés
Un peu d'aneth frais, facultatif

Instructions:

Mélanger le fromage à la crème jusqu'à ce qu'il soit tendre, incorporer la crème sure, ajouter le jus de cornichon petit à petit pour atteindre la consistance désirée. N'oubliez pas que la trempette sera plus épaisse une fois réfrigérée.
Incorporer les cornichons hachés, l'ail émincé et l'aneth frais. Réfrigérer 30 minutes avant les portions. Servir avec des frites ou des légumes frais.

TRÈS IMPORTANT : VEUILLEZ NOTER

VOTRE ADRESSE POSTALE EST-ELLE COMPLÈTE & CORRECTE ?

Nous vous demandons de bien vouloir vérifier l'étiquette de votre adresse sur l'enveloppe de votre lettre d'informations. Est-elle complète ? Est-elle correcte ?

Si votre adresse est trop longue, elle n'apparaîtra pas sur nos étiquettes ; par conséquent, vous devriez peut-être en raccourcir une partie. Utilisez l'étiquette de l'adresse comme exemple.

Nous devons mettre à jour notre base de données car TROP DE LETTRES D'INFORMATIONS NOUS SONT RETOURNÉES POUR ADRESSE INCORRECTE.

Si vous connaissez un collègue qui ne reçoit pas notre lettre d'informations, conseillez-lui de nous contacter car son adresse est probablement incorrecte sur le site de Postes Canada, d'où proviennent la plupart de nos adresses.

Si votre adresse doit être mise à jour, veuillez contacter la sec/trésorière Hope Toporowski par courriel à hopecpaa@mymts.net

Sur RPS au bureau de poste

Aller à WEB

- PORTAIL SAP (connexion)
- LIBRE-SERVICE POUR LES EMPLOYÉS
- INFORMATIONS PERSONNELLES
- ADRESSE

L'écran affiche : L'adresse permanente
Les numéros de téléphone
L'adresse postale

Faites défiler jusqu'à : **Adresse à modifier**

Sélectionnez ___ Adresse permanente ___ Adresse postale

Cliquez sur Adresse permanente : et **Modifier**

Nom de la rue.....(saisir l'adresse postale)

Ligne d'adresse 2(peut être laissée en blanc)

Ville, province, pays, code postal

Vous pouvez corriger les numéros de téléphone ici, si nécessaire

Faites défiler vers le bas pour * Valable à partir d'aujourd'hui

Faites défiler vers le bas jusqu'à Réviser et sauvegarder

Confirmer

Revenez ensuite à l'adresse postale et faites pareil.

Confirmez que les deux adresses sont les mêmes.

Les employés/membres qui reçoivent effectivement leur courrier par le biais de l'adressage civique CPC sont les seuls à devoir indiquer une adresse physique. Veuillez vous assurer qu'elle ne comporte pas plus de 28 caractères.

MISE À JOUR DE LA SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE :

FINANCES:

Juste une petite mise à jour sur la situation financière de votre section. Nos livres sont actuellement vérifiés par Welch LLP à Ottawa. Un rapport financier complet sera disponible pour vous lors de notre conférence téléphonique du congrès.

Comme la COVID-19 a restreint notre congrès 2020, toutes les réunions en personne et tous les voyages, nos dollars sont très en deçà du budget, puisque les dépenses ont été fortement réduites. Votre conseil de section a déjà décidé d'acheter un CPG d'un montant de 52 000 \$ (transféré de notre compte d'épargne) pour ajouter à notre portefeuille d'investissement.

L'élaboration d'un budget en ces temps extrêmes est un véritable défi. Nous sommes pleinement conscients qu'un budget est une estimation approximative des entrées et des sorties, mais il doit y avoir un équilibre quelque part, et nous nous efforcerons de faire de notre mieux. Une copie du prochain budget sera également disponible lors de la conférence téléphonique.

CONVENTION 2021:

Au moment où j'écris ces lignes, j'ai eu la tâche pénible d'appeler notre hôtel pour annuler officiellement notre événement de cette année. C'était une conversation triste pour le directeur des ventes et moi-même.

Nous sommes impatients de voir beaucoup d'entre vous nous rejoindre lors de notre téléconférence de la convention 2021. Nous prévoyons des prix et des surprises.

Respectueusement soumis
Hope Toporowski

ORDRE DU JOUR CONVENTION

CPAA-ACMPA SECTION MANITOBA

98ème CONVENTION

ANNUELLE

Tenue par téléconférence

Jeudi, 13 mai 2021 à 19 h 30

- Appel à l'ordre
- Appel nominal
- Approbation du procès-verbal de la convention 2020
- Approbation du rapport d'audit de 2020
- Approbation du budget 2022
- Rapport du bureau national - Daniel Maheux (Vice-président national)
- Période de questions et réponses
- Tirage au sort des présences
 - 3 cartes-cadeau Visa de 100 dollars
- Tirages du concours de sudoku
 - 1 carte-cadeau Visa de 100 \$ (inscriptions au concours des membres qui se sont inscrits à la conférence téléphonique et qui y assistent)
 - 1 carte-cadeau Visa de 50 \$ (toutes les inscriptions au concours)

AVIS DE CHANGEMENT DE CONVENTION DE SECTION

À l'attention de : Tous les adhérents de la section MANITOBA

CONGRÈS DE LA SECTION DU MANITOBA

Par téléconférence

Nouvelle date : 13 mai 2021

Nouvelle heure : 19 h 30

Nous vous informons qu'il y a eu un changement dans les détails du congrès de la section. Il y aura un congrès de section cette année, mais en raison des restrictions de la COVID-19, le congrès de section ne se tiendra pas en personne.

Le congrès de la section, qui devait avoir lieu les 30 avril, 1er et 2 mai, se tiendra désormais par TÉLÉCONFÉRENCE. Nous approuverons le procès-verbal du dernier congrès, le rapport des vérificateurs de 2020 et le budget de 2022. Ce sera très différent de la participation en personne et nous essayons de nous assurer que les activités requises sont traitées. L'appel devrait durer environ une heure et demie.

Nous demandons à tous les membres de RSVP s'ils veulent assister au congrès de la section. Veuillez confirmer votre présence à l'aide du formulaire d'inscription ci-joint.

Toutes les inscriptions doivent être reçues avant le 26 avril 2021.

Veuillez vous assurer que vous remplissez entièrement votre formulaire d'inscription. Chaque membre qui s'inscrit recevra par courrier un dossier d'inscription comprenant tous les documents nécessaires à la réunion.

Une fois que vous aurez répondu à l'appel d'inscription, vous recevrez les documents de la réunion et les instructions pour vous connecter à la téléconférence. Tous les documents de la réunion doivent être lus dans leur intégralité avant le début de la téléconférence.

Nous ferons un tirage de 3 cartes-cadeaux Visa de 100 \$ à la fin de l'appel pour tous ceux qui sont présents à l'appel. Nous ferons également des tirages pour les sudokus, 1 carte cadeau Visa de 100 \$ pour la personne qui soumet son casse-tête ET qui est présente à l'appel, et 1 carte cadeau Visa de 50 \$ pour la personne qui envoie simplement son casse-tête. BONNE CHANCE !!!

Tous les membres sont les bienvenus sur l'appel. Nous ouvrirons l'appel aux questions et aux commentaires une fois que les affaires auront été réglées. Nous sommes profondément désolés de ne pas pouvoir vous voir en personne cette année encore, car nous avons prévu un merveilleux week-end pour tout le monde. Un bulletin d'information sur le congrès sera envoyé ultérieurement pour vous informer des détails de cet appel. Nous serions ravis que vous vous joigniez à nous ! Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter au 204-866-4822 ou par courriel à jjohnsoncpaa@gmail.com.

Janet Johnson
Présidente ACMPA Manitoba

Canadian Postmasters
and
Assistants Association



L'Association canadienne
des maîtres
de poste et adjoints

MANITOBA BRANCH - SECTION DU MANITOBA

98ÈME CONVENTION ANNUELLE

**Tenue par
téléconférence**

Jeudi 13 mai 2021

19h30